

Programme suisse pour Erasmus + / Swiss-European Mobility Programme  
Subventions appel à projets 2024

## Enseignement tertiaire et formation professionnelle supérieure : projets de mobilité internationale

Etat au 17 janvier 2023, remplace les versions précédentes

Tous les [pays du monde](#) sont éligibles dans le cadre de projets de mobilité internationale.

Les mobilités sont octroyées sur la base d'activités concrètes et subventionnées selon des forfaits prédéfinis pour le séjour, le voyage, l'organisation, etc. Il existe différentes bourses pour la mobilité à l'échelle européenne et à l'échelle mondiale. Tous les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) européens sont attribués à l'État membre de l'UE auquel ils appartiennent, c'est-à-dire le Danemark (pour le Groenland), la France (par exemple, La Réunion), les Pays-Bas (par exemple, Aruba) ou comme le Royaume-Uni (par exemple, les îles Malouines).

- **Séjour (mobilité étudiante et du personnel)** : Ce forfait sert à couvrir les frais de subsistance à l'étranger tels que le logement, la nourriture, l'obtention de visas, etc. Pour la mobilité des étudiants, la subvention inclut également les frais de voyage.
- **Frais de voyage (mobilité du personnel uniquement)** : L'indemnité forfaitaire de déplacement contribue à couvrir les frais de voyage aller-retour entre le lieu de résidence et le lieu de réalisation de l'activité. En règle générale, il faut choisir l'option la plus économique des transports publics tels que le train ou le bus, et de la favoriser par rapport à l'avion. Le décompte des frais se fait soit en fonction des frais effectifs selon les justificatifs (jusqu'au montant maximum), soit de manière forfaitaire selon la distance parcourue (un seul trajet). Toutes les mobilités d'un appel à projets doivent impérativement être réglées avec la même méthode de décompte.
- **Coûts pour les besoins spécifiques (mobilité étudiante et du personnel)** : En cas de participation de personnes handicapées, il est possible de faire valoir les frais qui y sont liés et qui sont liés à la mobilité, par exemple le transport spécial pour les personnes en fauteuil roulant. Le décompte final est établi sur la base des frais effectifs, conformément aux justificatifs.
- **Fonds pour l'organisation de la mobilité (OM)** : Le forfait par mobilité est une contribution versée à l'institution de formation suisse requérante pour couvrir les frais généraux du projet et les dépenses d'organisation telles que le matériel publicitaire, la dissémination, les contacts avec les institutions partenaires, les réunions d'information, etc. Les OM sont attribués par appel à projets pour le nombre total de mobilités réalisées et documentées.

## Mobilité étudiante – études et stage : outgoing et incoming

La durée des cours auprès de l'institution d'accueil (hors journées ou semaines d'introduction et périodes d'examens) détermine la somme allouée pour l'entier du séjour (le cumul de différents forfaits n'est pas possible).

- Durée d'au min. 60 jours à 3 mois : petit forfait, utilisé en règle générale pour les trimestres/terms
- Durée comprise entre 3 mois + 1 jour et 7 mois complets : forfait régulier (jusqu'ici « forfait semestriel »), utilisé en règle générale pour un semestre ou deux trimestres/terms
- Durée dès 7 mois + 1 jour, jusqu'au maximum 12 mois : forfait annuel, utilisé en règle générale pour 2 semestres ou 3 trimestres/terms

### Outgoing

Catégorie de subvention et type de mobilité	Spécification	Montant par mobilité (CHF)	
<b>Séjour et voyage</b>	<b>Géographie</b>	<b>Durée</b>	<b>Bourse pour le séjour et le voyage</b>
<b>Études</b>	A l'échelle européenne <sup>1</sup> : AT, BE, BG, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LI, LT, LU, LV, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, TR, incl. PTOM	Montants forfaitaires : Petit forfait _____ Forfait régulier____ Forfait annuel ____	1'430.- 2'000.- 3'900.-
	A l'échelle mondiale : tous les autres pays	Montants forfaitaires : Petit forfait _____ Forfait régulier____ Forfait annuel ____	1'750.- 2'500.- 5'000.-
<b>Stages</b>	A l'échelle européenne <sup>1</sup> : AT, BE, BG, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LI, LT, LU, LV, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, TR, incl. PTOM	En fonction de la durée effective en jours. Calcul :_____	440 ÷ 30 x jours + 100
	A l'échelle mondiale : tous les autres pays	En fonction de la durée effective en jours. Calcul :_____	500 ÷ 30 x jours
<b>Inclusion – Besoins spécifiques</b>	<b>Géographie</b>	<b>Coûts effectifs</b>	
	A l'échelle européenne et à l'échelle mondiale	Max. 12'000.-, après examen des justificatifs	

1 Un forfait de CHF 100 pour la mobilité éco-responsable est compris dans la subvention. Les étudiant-e-s qui n'utilisent pas un moyen de transport à faibles émissions de CO2 tels que le train, le bus ou le covoiturage pour la majeure partie de leur trajet aller et retour (au moins 50% du voyage total) reçoivent donc CHF 100 de moins.

## Incoming

Catégorie de subvention et type de mobilité	Spécification	Montant par mobilité (CHF)
Séjour et voyage	Géographie	Durée
		Bourse pour le séjour et le voyage
Études	A l'échelle européenne <sup>2</sup> : DK, FI, GB, IS, IE, LI, LU, NO, SE, incl. PTOM	Montants forfaitaires : Petit forfait _____ 1'430.- Forfait régulier _____ 2'000.- Forfait annuel _____ 3'900.-
	A l'échelle européenne <sup>2</sup> : AT, BE, BG, CY, CZ, DE, EE, ES, FR, GR, HR, HU, IT, LT, LV, MK, MT, NL, PL, PT, RO, RS, SI, SK, TR, incl. PTOM	Montants forfaitaires : Petit forfait _____ 1'640.- Forfait régulier _____ 2'300.- Forfait annuel _____ 4'500.-
	A l'échelle mondiale : tous les autres pays	Montants forfaitaires : Petit forfait _____ 1'750.- Forfait régulier _____ 2'500.- Forfait annuel _____ 5'000.-
Stages	A l'échelle européenne <sup>2</sup> : AT, BE, BG, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LI, LT, LU, LV, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, TR, incl. PTOM	En fonction de la durée effective en jours. Calcul : _____ 440÷30xjours+100
	A l'échelle mondiale : tous les autres pays	En fonction de la durée effective en jours. Calcul : _____ 500÷30xjours
Inclusion – Besoins spécifiques	Géographie A l'échelle européenne et à l'échelle mondiale	Frais effectifs Max. 12'000.-, après examen des justificatifs

2 Un forfait de CHF 100 pour la mobilité éco-responsable est compris dans la subvention. Les étudiant-e-s qui n'utilisent pas un moyen de transport à faibles émissions de CO2 tels que le train, le bus ou le covoiturage pour la majeure partie de leur trajet aller et retour (au moins 50% du voyage total) reçoivent donc CHF 100 de moins.

## Mobilité du personnel – enseignement et formation continue : Outgoing et Incoming

Catégorie de subvention et type de mobilité	Spécification	Montant par mobilité (CHF)	
Séjour	Géographie, selon les coûts de la vie	Durée	
		1 – 14 jours	15 – 60 jours
Enseignement et formation continue	A l'échelle européenne : AT, BE, BG, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LI, LT, LU, LV, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, TR, incl. PTOM	170.- par jour	80.- par jour
	A l'échelle mondiale : tous les autres pays	170.- par jour	80.- par jour
Voyage	Géographie, selon la distance	Subvention pour le voyage	
Enseignement et formation continue	A l'échelle européenne : AT, BE, BG, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LI, LT, LU, LV, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, TR, incl. PTOM	En fonction des frais effectifs (jusqu'à max. 500), voyage éco-responsable y inclus	
	A l'échelle mondiale : tous les autres pays	Alternative : forfait en fonction du calculateur de distance	
		En fonction des frais effectifs (jusqu'à max. 1'300)	
		Alternative : forfait en fonction du calculateur de distance	
Inclusion – Besoins spécifiques	Géographie	Frais effectifs	
	A l'échelle européenne et mondiale	Max. 12'000.-, après examen des justificatifs	

### Calculateur de distance

Le montant calculé par le calculateur de distance sur la base du voyage aller simple (du lieu de départ au lieu d'arrivée) en kilomètres tel détermine le montant accordé pour l'ensemble du voyage.

Calculateur : [https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/distance-calculator\\_fr](https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/distance-calculator_fr)

Distance	Subvention pour le voyage (CHF)
Entre 0 et 99 km	30.-
Entre 100 et 499 km	325.- <sup>3</sup>
Entre 500 et 1'999 km	440.- <sup>3</sup>
Entre 2'000 et 2'999 km	550.- <sup>3</sup>
Entre 3'000 et 3'999 km	655.-
Entre 4'000 et 7'999 km	1'015.-
8'000 km et plus	1'300.-

3 Un forfait de CHF 100 pour la mobilité éco-responsable est compris dans la subvention. Les personnes qui n'utilisent pas un moyen de transport à faibles émissions de CO2 tels que le train, le bus ou le covoiturage pour la majeure partie de leur trajet aller et retour (au moins 50% du voyage total) reçoivent donc CHF 100 de moins.

## Fonds pour l'organisation de la mobilité : Outgoing et Incoming

Catégorie de subvention	Spécification	Montant par mobilité (CHF)	
Organisation		Nombre de mobilités	
		1 <sup>ère</sup> – 50 <sup>e</sup>	à partir de la 51 <sup>e</sup>
	outgoing	480.-	170.-
	incoming	210.-	50.-